



Son village, son vignoble, son littoral



◆ Dossier Tri sélectif

Adoptons les gestes utiles ! Tout ce qui peut alléger votre poubelle allègera aussi la facture du traitement de nos déchets. Sortons de nos poubelles domestiques : papiers, magazines, journaux, emballages en plastique, cartons, verres et métaux ! Et jetons-les dans les colonnes de tri sélectif. Le tri sélectif

permet de valoriser nos déchets. Tout ou presque se recycle : les lampes aussi, les piles usagées, les cartouches d'imprimantes et de photocopieurs, les huiles de friture... Dix points de regroupement sont proposés à Gassin. Lire notre dossier complet, ► pages 4 et 5



Tri sélectif, l'affaire de tous !

Gassinois, Gassinnoises, chers amis Permettez-moi de vous présenter mes meilleurs vœux de santé et de bonheur ainsi qu'à vos proches. Une nouvelle année qui commence, que sera-t-elle ?

Il y a tellement d'intervenants pour modifier son cours : le climat, le monde, l'Europe, notre Gouvernement, la Région, le Département, la future intercommunalité, nos voisins, la famille, nos enfants et nous qui, peu ou prou, avons une influence sur notre vie.

Mais il y a surtout vous qui devez réagir et essayer d'être optimistes. Ne voyez que l'aspect positif des événements et des petites choses qui parfois embellissent un moment de l'existence.

Mais le reste ? Pour certains il y a la famille, les enfants et nous, nos services, nos associations et notre volonté d'être près de vous, de sentir que nous sommes une même et grande famille.

Nous ne pouvons pas nous ignorer. Nous ne devons pas laisser l'un d'entre nous dans le besoin.

Il suffit parfois d'un mot, d'un regard, d'une main tendue pour nous sentir moins seul. Il faut que cette nouvelle année soit l'année de la fraternité.

Yvon Zerbone
Maire de Gassin



◆ Patrimoine Le livre de Gassin

200 pages captivantes en quadrichromie sur notre commune et les communes avoisantes 200 pages au soleil pour le seul « plus beau village de France » à avoir ses pieds dans l'eau ! En avant-première, découvrez quelques promenades savoureuses qui donnent un éclairage différent de notre presqu'île et du massif des Maures. ► Reportage page 6

Association Prairie Land présente :

La VRAIE !!! NELLIE OLESON A GASSIN

«La Petite Maison dans la Prairie»
La chipie de

Samedi 27 mars - 20h30

«Confessions d'une Garce de la Prairie»
Spectacle comique, **en français**, écrit, mis en scène et interprété par :

Alison ARNGRIM
«Nellie Oleson»

et Patrick LOUBATIÈRE

Renseignements / Réservations : 06 66 65 77 68
Salle des fêtes - 83580 Gassin
www.alison-arngrim.com

◆ Sommaire

ROUTE DU BOURRIAN

Circulation rétablie

«LA MOUNE» :

Nouveau parking à l'école de voile

RECENSEMENT À GASSIN :

Jusqu'au 20 février

ROND-POINT DE LA FOUX :

Travaux d'élargissements des voies

CHEMIN DE

SAINTE BONNAVENTURE

Sécurisation et accès renforcé

«PASSERELLES VERS L'EMPLOI» :

Une passerelle pour Nadia El Gareh

► Page 2

SALON DES MAIRES

nos élus présents

LE PÔLE SANTÉ OBTIENT

LA CERTIFICATION V2007

«Un résultat très valorisant !»

DESSERTE DE GASSIN PAR BUS

Nouveaux circuits, nouveaux tarifs !

CENTRE DE LOISIRS

C'est le moment de s'inscrire !

ECLAIRAGES DE NOËL : Des motifs plus légers et économes en énergie !

► Page 3

TRI SÉLECTIF

2010, année charnière

Chemin de randonnée pédestre :

balisages en cours

► Pages 4 et 5

«GASSIN :

SENTINELLE DES MAURES»

Le nouveau livre sur Gassin ► Page 6

ÉVÉNEMENTS & FESTIVITÉS

Noël à Gassin, avec le personnel communal, la crèche vivante, l'Age d'Or, concert musical avec les prestigieux «Chœurs catalans», 4e salon du 4 x 4, fête de Halloween, premier loto interclubs avec l'Age d'Or Gassinnois, le Club judo (des jeunes Gassinnois en forme !), les festivités préparées par l'office municipal de l'animation, de la culture et des loisirs, trophée des Ruelles Bis... et l'agenda des prochaines semaines...

► Pages 7 et 8

Numéros utiles

La mairie, à votre disposition du lundi au vendredi (8h30/ 12h ; 14 h/17h)
04 94 56 62 00

Police municipale
04 94 56 62 17

Gendarmerie
04 94 97 26 25

Hôpital du golfe de Saint-Tropez
04 98 12 5000

Permanence taxis Gassin
04 94 56 50 14



◆ Route du Bourrian Circulation rétablie

Les importants travaux qui avaient nécessité une interruption totale puis alternée du trafic de la route du Bourrian sont achevés. L'étroitesse de la voie et sa fréquentation de plus en plus élevée avaient rendu nécessaire cet élargissement qui comprend dorénavant des buses souterraines pour la récolte des eaux de pluies et des caniveaux destinés à drainer les eaux de ruissellement. L'aménagement et la sécurisation de la deuxième tranche (De la pépinière jusqu'au «stop» du hameau du Gaï) vont se poursuivre après consultation dans les mêmes conditions. Merci aux riverains pour leur patience et leur compréhension.

◆ «La Moune» Nouveau parking à l'école de voile

Le conseil municipal a récemment voté en faveur de l'acquisition du terrain proche de l'école de voile «La Moune» après la réduction du nombre de places de stationnement devant l'entrée dûe à l'implantation de la piste cyclable entre La Foux et Saint-Tropez (RD 98A). Cette nouvelle aire de stationnement sera exclusivement réservée aux véhicules des utilisateurs de la plage à l'exclusion des camping-cars et de tout autre véhicule volumineux contre lesquels un portique sera installé pour en limiter l'accès. Les parents pourront désormais y déposer leurs enfants en toute sécurité.

◆ Séjours d'été de l'Odel Var Inscriptions ouvertes

Pensons dès maintenant à l'été de nos enfants ! Les inscriptions aux séjours d'été de l'Odel Var seront prises à compter du 1er février. Plusieurs modes d'inscription sont offerts aux parents : Internet (via le site www.odelvar.fr), le centre d'appel de l'Odel Var (04 94 505 900) ou le service accueil de votre mairie (04 94 566 200).

◆ Jusqu'au 20 février Recensement à Gassin

Participer au recensement est un acte civique mais aussi une obligation légale. Pour l'Insee, l'enquête de recensement, dorénavant annuelle, permet d'obtenir des informations plus fiables et plus récentes.

VOS ÉLUS peuvent alors mieux adapter les infrastructures et les équipements aux besoins réels de la population (nombre de crèches, d'hôpitaux, de logements, d'établissements scolaires, transports publics, etc.). Aussi, entre le 21 janvier et le 20 février, un agent recenseur, identifiable par une carte officielle tricolore comportant sa photographie et la signature du maire, se rendra au domicile de chacun. Il vous remettra une feuille de logement, un bulletin individuel pour chaque

personne vivant habituellement dans le logement recensé et une notice d'information sur le recensement et sur les questions que vous pouvez vous poser. L'agent recenseur pourra vous aider à remplir les questionnaires. Il les récupérera lorsque ceux-ci seront remplis. Votre réponse est importante. La qualité du recensement en découle. Les questionnaires pourront aussi être retournés à la mairie au plus tard le samedi 20 février 2010. Renseignements complémentaires au 04 94 56 62 00.

◆ Rond-point de La Foux Travaux d'élargissement des voies

Afin d'améliorer la circulation, surtout en période estivale, le conseil général du Var a procédé à un nouvel aménagement du carrefour giratoire de La Foux, situé sur notre commune.

LES AUTOMOBILISTES venant de Cogolin pourront désormais se rendre directement vers La Croix-Valmer grâce à un accès direct sans feux tricolores, depuis les Maîtres Vignerons. Et, pour une meilleure fluidité, la voie de dégagement vers Sainte-Maxime, face à la Maison du tourisme Golfe de Saint-Tropez-Pays des Maures, a été élargie. Ces travaux (jusqu'à fin janvier) ont été pris en charge par le conseil général dans leur totalité (1,4 M euros).



Accès direct en direction de La Croix Valmer en venant de Cogolin

◆ Chemin de Sainte Bonnaventure Sécurisation et accès renforcés



L'ENTRÉE DU CHEMIN de Sainte Bonnaventure est en cours d'élargissement. Cette décision prise en conseil municipal va faciliter l'entrée et la sortie de ce chemin, source de nombreux accidents. Les travaux dureront un mois et demi environ. Coût du chantier pris en charge par la municipalité : 130 000 euros environ.

◆ En bref

LE COLLÈGE VICTOR HUGO implanté sur notre commune, vient de fêter sa première décennie. «Dix ans, c'est un cap, a déclaré Elisabeth Charenton, la principale, devant un parterre de parents d'élèves, de professeurs, en présence de M. Yvon Zerbone, maire de Gassin, et de M. Alain Spada, conseiller général. «Célébrer un anniversaire, c'est conjurer le sort, a poursuivi Mme Charenton, arrêter le temps pour vivre le présent.» Près de 6 000 élèves ont, depuis l'ouverture, suivi les enseignements dispensés.

LE LYCÉE DU GOLFE, dont le chantier d'extension devrait s'achever pour la rentrée 2012, vient d'accueillir de jeunes scolaires de Gassin, invités par la fédération du BTP dans le cadre de rencontres baptisées «Les coulisses du BTP». Ces visites permettent aux professionnels du bâtiment de sensibiliser ces jeunes à des métiers aussi divers que la construction, l'ingénierie ou l'encadrement. Un secteur qui, malgré la conjoncture actuelle, reste très attractif et qui, grâce à ce genre de visites, peut être valorisé.

◆ Desserte de Gassin par bus Nouveaux circuits, nouveaux tarifs !

85 nouvelles lignes régulières de transport ont été mises en service depuis peu dans le département sous l'instigation du conseil général du Var. Les bus qui composent ce nouveau réseau VarLib sont facilement reconnaissables à leur couleur blanche.

SUR LA PRESQU'ÎLE, quatre allers-retours (AR), du lundi au samedi, ont été mis en service depuis Saint-Tropez jusqu'à Ramatuelle en passant par Cogolin et Gassin (deux arrêts : au pôle santé et montée Saint-Joseph). Trois autres lignes qui relient Cavalaire à Sainte-Maxime (Dix AR/ jour), La Mole à Saint-Tropez (Deux AR les mercredis et samedis), Saint-Tropez à Toulon, gare routière, (sept ou huit AR/ jour, dimanche et jours fériés compris) desservent tout aussi régulièrement Gassin. Avec la mise en place de VarLib, le Département a décidé de créer une tarification unique afin de faciliter nos déplacements. Un ticket à l'unité (deux euros pour un voyage à l'intérieur



du département et deux à six pour un voyage vers ou depuis un département limitrophe), des carnets «dix voyages» et des abonnements très avantageux ont été instaurés.

Pour tous renseignements horaires et tarifs, appelez au 0 810 006 177 (n° Azur, prix d'une communication locale) ou consultez site Internet www.transports.var.org

◆ Centre de loisirs C'est le moment de s'inscrire !

LE CENTRE DE LOISIRS sera ouvert au parc de Caruby lors des vacances scolaires de février, d'avril et de l'été prochain pour les enfants de la commune âgés de 3 à 13 ans. Cet accueil de loisirs sans hébergement (dont la gestion a été confiée par décision du conseil municipal à l'IFAC, l'institut de formation d'animation et de conseil) propose des activités sportives, manuelles et ludiques autour de différents thèmes comme l'environnement ou la découverte de pratiques artistiques (peinture, écriture, musique...).

Chaque semaine, au moins une sortie est prévue avec tous les enfants. Les inscriptions se font à la semaine et en mairie. Les inscriptions pour les vacances de février seront prises du 18 au 29 janvier au secrétariat de la mairie. Un dossier d'inscription est disponible sur le site Internet de la mairie (www.mairie-gassin.fr, Rubrique : Education jeunesse/ centre de loisirs).

Pièces à fournir mentionnées en dernière page à ramener en mairie accompagnées d'un chèque pour le règlement.

◆ Salon des maires Nos élus présents

Plus de 55 000 visiteurs (70% d'élus et décideurs territoriaux et 30% d'acteurs privés) ont participé en novembre dernier au salon des maires, événement majeur du marché des collectivités locales en France au cours duquel se tenait le 92ème congrès des maires et des présidents de communautés de France. Yvon Zerbone, maire de Gassin, et Anne-Marie Waniart, adjoint aux Finances, représentaient notre commune au congrès (plus de 12 000 participants) tandis que Didier Carcasson, directeur des services techniques, visitait le salon, vitrine de l'offre d'équipement et de services pour l'aménagement des territoires et des collectivités.



◆ Le pôle santé obtient la certification V2007

«Un résultat très valorisant !»

«C'est un résultat très valorisant, déclarait Catherine Rulfo, directrice du pôle, lors de la remise de cette nouvelle certification. D'autant que tous les établissements ne l'obtiennent pas du premier coup.»

Cette certification V2007 remise par la HAS, la Haute autorité de santé, organisme totalement indépendant, fait suite à une autoévaluation effectuée en interne par une équipe de 70 personnes appartenant aux personnels des différents services de l'établissement gassinois et portant sur 138 items classés de la meilleure note (A) à la moins bonne (D). Tous ont reçu la note A ou B, ce qui est un excellent score. Même si cette démarche de certification peut paraître contraignante, elle renforce l'esprit d'équipe au sein de l'établissement de santé et assure le patient d'un environnement de qualité et de sécurité des soins. Ca n'a aucun rapport mais le pôle santé a été récemment équipé d'un nouveau scanner, plus rapide et plus précis.

◆ Eclairages de Noël



Des motifs plus légers et économes en énergie !

LES FÊTES DE NOËL ont été particulièrement lumineuses à Gassin et marquées, en cette fin d'année, par un souci d'économie. La municipalité a en effet choisi un nouveau fournisseur qui a proposé, en lieu et place des traditionnelles ampoules, des illuminations équipées de «leds» électriques. Au final, huit fois moins d'électricité consommée et un budget légèrement diminué. Quant à l'étoile haute de 4 m, installée sur le clocher de l'église paroissiale et visible depuis l'entrée du golfe, à Sainte-Maxime, elle a brillé de mille feux du haut des remparts de Gassin qui demeure... la vigie de la presqu'île !

◆ «Passerelles vers l'emploi»

Une passerelle pour Nadia El Gareh

AFIN D'AIDER LES JEUNES de moins de 26 ans rencontrant des difficultés d'accès à l'emploi, l'Etat propose depuis quelques mois (prioritairement dans les collectivités territoriales) un contrat d'accompagnement vers l'emploi (d'une année non renouvelable) appelé «CAE passerelles». Il s'agit de permettre à des jeunes d'acquérir, dans le cadre d'un contrat de travail, une première expérience professionnelle permettant de développer ou de consolider des compétences transférables par la suite vers le secteur privé. C'est dans ce cadre que Nadia El Gareh, jeune diplômée demeurant à Gassin, a été embauchée en novembre à la mairie de notre commune. Ce contrat ouvre droit notamment à une aide de l'Etat équivalente à 90 % du salaire pour 25 heures que la mairie a décidé de compléter à sa charge pour transformer ce poste en un emploi à temps complet, soit 35 heures.

En 2009, notre commune a été lauréate du trophée «Les défis du développement durable», catégorie collectivité, dans le cadre de la 6^{ème} semaine nationale du développement durable.

JUSQU'EN 2008, nos encombrants (meubles, électroménagers, TV, vélo, ferrailles) étaient déjà récoltés de manière à diminuer notre masse de déchets alors facturés plus de 270 euros la tonne. Les services techniques de la commune récoltaient les métaux le dernier mercredi de chaque mois pour tout vider chez un ferrailleur. Une autre société s'occupait du reste le lendemain, direction la déchetterie de La Môle. Aujourd'hui, une structure de tri des encombrants a été mise en place à Gassin pour valoriser un maximum de déchets. Les services techniques de notre commune se chargent ainsi d'analyser les listes d'objets inscrits chaque fin de mois pour planifier, en interne, la collecte de tout ce qui est valorisable : petits électroménagers, écrans TV et ordinateurs, petits appareils électroniques (HI-FI, informatiques, vidéo...), gros électroménagers, batteries, huiles de vidange et filtres à huile.

Pourquoi jeter ce qui peut être réemployé ?

Le tri sélectif sert avant tout à recycler ce qui peut l'être. Il permet ainsi de préserver des ressources naturelles telles que le bois, le pétrole ou le fer, autant de ressources qui ne sont pas inépuisables. Le recyclage de nos déchets permet d'éviter le gaspillage ou l'enfouissement pur et simple et de fabriquer (notamment) des vêtements à partir de... bouteilles en plastique. Souvenons-nous de l'exposition organisée à Gassin par les élus du golfe lors du précédent salon de l'environnement et consacrée à ces nouvelles filières. Dès lors, pourquoi jeter ce qui peut être réemployé ? Tout ce qui est recyclé n'est plus à éliminer.



Trois conteneurs à vêtements sont installés aux Marines de Gassin (photo), au collège et sur le parking de l'école

Dix points de regroupement

Le recyclage permet également de créer des activités nouvelles, car il faut des hommes et des femmes pour collecter, conditionner et transformer ces matériaux que nous rejetons tous les jours (photo ci-contre). Des emplois nouveaux ont donc été créés.

A Gassin, nous sommes dans ce qu'on appelle «l'apport volontaire». Le tri n'est pas encore dans nos foyers. Dix points de regroupement sont proposés, répartis sur l'ensemble de notre commune avec, pour l'instant, trois types de containers mis à notre disposition : verre; papier; boîtes métalliques et plastique.

Vers une simplification accrue

Actuellement, si les Gassinois poursuivent cet effort citoyen, les coûts de collecte, transport, décharge et traitement peuvent être divisés par deux. En triant, nous pouvons diminuer le prix du traitement, tout en évitant l'enfouissement systématique pour le bien de notre planète. Triés,

Ce n'est plus une mode, c'est devenu en France. Toutes les communes de l'année charnière, l'année où chaque citoyen a une action individuelle, dans chaque

2010,

nos déchets sont ensuite valorisés. La commune n'en tire aucun bénéfice pécuniaire même si, l'an dernier, à la suite des contrats signés avec les sociétés Ecosystème et Michelot pour l'enlèvement et le traitement gratuit de ces déchets, elles ont versé quelques euros. D'année en année, la collecte, le transport et le traitement des déchets ménagers coûtent de plus en plus cher !

Allégez votre poubelle, vous allégerez la facture du traitement !

Le tri sélectif est donc en perpétuelle évolution et il tendra cette année encore vers une simplification accrue. Pour l'instant, notre commune ne dispose pas de sa propre déchetterie. En attendant sa création, des autorisations sont délivrées en mairie pour les personnes souhaitant se rendre directement au groupe Pizzorno, à la Môle. Pensons à sortir tous les jours de nos poubelles domestiques : papiers, magazines, journaux, cartons, emballages en plastique, cartons et métaux, verres qui sont tous à jeter dans les colonnes de tri sélectif. Tout ce qui peut alléger votre poubelle pour être valorisé, allégera aussi la facture du traitement de nos déchets.

Toujours dans cet esprit d'économie et pour anticiper les inévitables augmentations du coût de traitement des ordures ménagères, la cellule environnement de la Ville travaille pour dénicher de nouvelles filières capables de recycler gratuitement ou à moindre coût ce qui rend nos poubelles trop lourdes...donc trop chères !

◆ RECYCLAGE des lampes, des ampoules et des piles usagées

DEPUIS LE DÉBUT DE L'ANNÉE 2009, tous les particuliers et artisans individuels de la commune peuvent déposer en mairie leurs lampes, ampoules et piles usagées afin qu'elles soient recyclées. Après avoir signé une convention avec Recyclum, éco organisme agréé, notre commune propose ce nouveau service sans augmenter les dépenses de collecte.



Robert Pesce, adjoint à l'Environnement, et Fernand Ansaldi, premier adjoint, au dernier salon de l'environnement

◆ **Encombrants, Collecte simplifiée**

Le ramassage des objets encombrants s'effectue les derniers mercredi et jeudi consécutifs de chaque mois (le mercredi pour la ferraille et l'électroménager et le jeudi pour le reste). Il convient de se faire inscrire en téléphonant au secrétariat de la mairie (standard puis appuyer sur 7) avant le dernier mardi de chaque mois à midi (délai de rigueur).

venue une nécessité. Le tri sélectif est passé dans les mœurs. Et il est plutôt bien accepté n'ont toutefois pas adopté les mêmes méthodes. Aussi, 2010 s'annonce-t-elle comme une cune, sur notre presque île, confrontera ses expériences. Une chose est sûre : le tri sélectif de foyer, de trier ses déchets en fonction de leur nature - coûte moins cher à la commune.

année charnière



Tri sélectif : une source d'emplois nouveaux



Nos élus très sensibles au recyclage des déchets



Chemin de randonnée pédestre, balisages en cours

Notre municipalité a fait appel au jeune Alexandre Tisseyre pour procéder au balisage de nos chemins de randonnée. Dans un premier temps, il s'est agi de recenser les chemins existants à partir desquels seront imaginés des «circuit» à caractère ludique, uniquement piétons et praticables hors saison estivale, d'octobre à avril.

Selon leur situation, des conventions de passage seront proposées aux propriétaires fonciers. Des thèmes, complétés par la mise en place de panneaux expli-

catifs, seront progressivement donnés tels «circuit de l'ancienne bergerie», «de la chapelle rurale de la Consolation», «panorama sur la baie de Sainte-Maxime et Cavalaire», «du patrimoine viticole», etc. Les poteaux flèches seront pris en charge par le conseil général et leur installation réalisée par les services municipaux. Un itinéraire est déjà bien abouti, un autre verra le jour au printemps. Deux autres itinéraires sont encore en phase de projet avec les communes limitrophes.

◆ **Le nouveau livre sur Gassin**
“Gassin : sentinelle des Maures”

Voici, en plus de 200 pages, un nouvel ouvrage sur Gassin. Les amoureux de cette vaste commune dominée par son village minéral, se réjouiront de découvrir l'histoire de ce promontoire incontournable ou de redécouvrir la vie de cette vigie historique du golfe de Saint-Tropez, source de ballades et de curiosités sans fins.

COLETTE PEIRUGUES avait, il y a quelques années, commis le premier livre qui s'attachait plus longuement aux origines de notre commune avec l'appui de documents précieux. Gassin en était l'unique sujet, essentiellement en noir et blanc. Celui-là se veut plus « moderne » et s'ouvre vers l'extérieur à travers un panorama en quadrichromie des communes voisines. En avant, marche ! Goûtons quelques promenades savoureuses...

L'idée de ce nouveau livre est née en 2005 lors de l'assemblée générale de l'association « Les plus beaux villages de France » à laquelle adhère depuis quinze ans Gassin. Un comité s'est rapidement constitué (lire encadré) qui a aidé l'auteur, Guy Leduc, dans ses recherches et sa démarche d'écriture. Huit chapitres le composent. De la préhistoire à la conquête romaine en passant par le mythe des Sarrasins et le Moyen-âge, autant de siècles d'enseignement qui consacrent Gassin, sentinelle des Maures, Gassin au centre de la presqu'île, Gassin ressuscité grâce au renouveau de son architecture. Un rapide portrait non exhaustif de ceux qui « font Gassin au quotidien » précède un vaste tour d'horizon sur les communes avoisinantes, authentique « collier de perles », qui ont su préserver, elles aussi, leur charme, leur cachet et surtout leur indémodable originalité.

La présentation officielle de « Gassin, sentinelle des Maures dans le golfe de Saint-Tropez » s'est déroulée au foyer des campagnes en présence de Guy Leduc et des élus gassinois et de la presqu'île en tête desquels se



«Gassin le dos vers les Maures, les pieds dans l'eau. Seul «plus beau village de France» à se baigner en Méditerranée !»



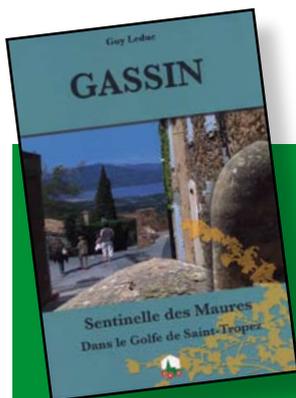
«Gassin, village provençal très vivace. Une communauté liée à l'exploitation agricole et à l'artisanat...»

trouvait Alain Benedetto, maire de Grimaud et président du SIVU, le syndicat intercommunal à vocation unique qui regroupe les 12 communes de la presqu'île, lequel a contribué à la réalisation de l'ouvrage.

Le Comité de rédaction :
 Colette Peirugues, Bernard Romagnan et Fernand Ansaldi, Robert Pesce et Patrick Gindre, élus.

◆ **Comment et où se le procurer ?**

Vous trouverez sur www.mairie-gassin.fr, site officiel de la mairie, la liste des annonceurs qui ont soutenu ce projet éditorial et chez lesquels vous pourrez vous le procurer. «Gassin : sentinelle des Maures» sera en vente dans le courant du premier trimestre en Maisons de la Presse et librairies (prix de vente conseillé : 25 euros)



◆ **Lors de la présentation de l'ouvrage, ils ont dit :**

«Les élus gassinois ont toujours été soucieux d'un développement mesuré afin de trouver un équilibre entre l'établissement d'actifs locaux et l'accueil des touristes.»

Yvon Zerbone

«Ce livre donne un éclairage différent de notre presqu'île et du massif des Maures, et présente son côté authentique et culturel qui échappe souvent à nos visiteurs...»

Fernand Ansaldi

«Nous souhaitons un grand succès à ce livre qui rend si bien compte de nos richesses patrimoniales, de notre environnement exceptionnel comme de nos structures d'accueil»

Alain Benedetto



L'auteur, Guy Leduc, a présenté son ouvrage en présence de la plupart des élus du golfe et d'un auditoire attentif



Gassin, signes particuliers :
 une commune de 2700 ha sur laquelle sont implantés (notamment) des écoles, un collège, un lycée, un centre commercial, un pôle de santé et une maison médicale, des vignobles qui exportent dans le monde entier, des entreprises, des commerçants et des artisans réputés et des établissements de tourisme de grande qualité, un golf, un parc d'attractions, des terrains de polo, la DCNS, qui emploie plus de 300 salariés, des chemins de randonnée et un bout de mer Méditerranée.

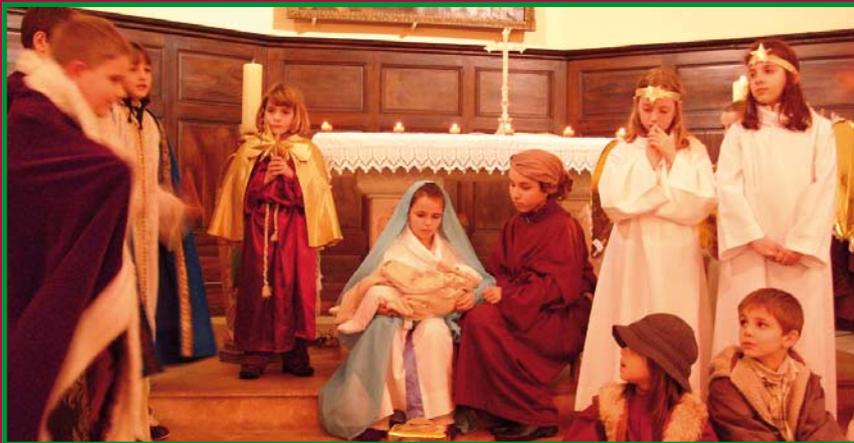
Événements & festivités



La salle des fêtes de l'Espelidou a accueilli son tout premier concert musical (10 octobre) avec les prestigieux «Chœurs catalans», invités sous l'égide des «Ensembles polyphoniques en Provence». Un récital de haute tenue présenté par Fernand Ansaldi, Premier adjoint, président de l'Omacl, et assuré par les soixante choristes de cette belle formation.



Le Père Noël était présent au déjeuner festif (17 décembre) de l'Age d'Or Gassinois qui avait organisé son premier loto interclubs (14 novembre) avec La Croix-Valmer et Cavalaire dans la nouvelle salle des fêtes de l'Espelidou.



Noël à Gassin, la tradition n'a pas failli !

Le mois de décembre est traditionnellement une période de ralentissement du rythme des choses et de rassemblement. La Saint-Jean, au solstice d'hiver, marque la durée de jour la plus courte de l'année. Il fait souvent froid. La nature, chère à nos agriculteurs, est au repos et paraît éteinte. Toutes sortes de fêtes jalonnent ainsi le mois de décembre, marquées par des traditionnels repas où chacun - jeunes, moins jeunes, parents, grands-parents, enfants, amis - se retrouve, échange, partage... A Gassin, la tradition n'a pas failli. Le personnel communal, véritables «collaborateurs de terrain»,

s'est retrouvé dans une ambiance «familiale» au Foyer des Anciens avec les élus autour d'un arbre de Noël bien garni. Quelques jours plus tard, 70 membres de l'Age d'Or Gassinois ont aussi partagé un chaleureux repas. Même atmosphère au restaurant scolaire où l'ordinaire était aux couleurs et aux saveurs de la fête. Nos anciens (et nos plus démunis) n'ont pas été oubliés. Yvon Zerbone, le conseil municipal et le CCAS, le Centre Communal d'Action Sociale, ont fait distribuer ou parvenir encore cette année un traditionnel colis empli de victuailles en signe d'utile solidarité.



25 exposants venus de toute l'Europe, une centaine de véhicules tout-terrain exposés, des démonstrations et un public qui n'a pas boudé ce rendez-vous sportif annuel (23-25 octobre), le 4e salon du 4 x 4 installé à La Foux a réuni tous les ingrédients du succès.



Halloween et ses fantômes et momies déguisés ont hanté les rues du village (30 octobre) dont la réputation de «village des sorcières» remonte à «une époque fort reculée»...

Evénements & festivités à Gassin

LE NOËL DES ENFANTS



Peu avant Noël (19 décembre), les jeunes Gassinois ont bravé les frimas de l'hiver et participé avec joie et bonne humeur aux festivités préparées par l'Omacl, l'office municipal de l'animation, de la culture et des loisirs : promenades en poneys, sculptures sur ballons et atelier de Noël, le matin, avec Les Amis des Arts, suivi d'un spectacle de perroquets et de l'atelier photos à la salle des fêtes de l'Espelidou. La place deï Barri a accueilli ensuite un défilé de peluches accompagné de chants de Noël brésiliens. Soulignons aussi l'animation très réussie du groupe Voy a Bailar qui a pu (un peu !) réchauffer les spectateurs frigorifiés autour de crêpes, gaufres et barbes à Papa suivie d'un



goûter «Géant». L'arrivée du Père Noël a été saluée par une distribution de friandises, de chocolats et de vin chaud pour les parents. Las, le feu d'artifice musical qui devait clôturer la journée en beauté n'a pas pu être tiré à cause d'une météo capricieuse. Promis, il sera double l'an prochain si le temps le permet !



AGENDA

JANVIER

DIMANCHE 24

Loto des Ados et des Enfants. Salle des Fêtes l'Espelidou à partir de 14 h 30



FÉVRIER

SAMEDI 27

Carnaval des Enfants. Rendez-vous salle culturelle à partir de 14 h 30 et défilé dans les rues du Village.

MARS

SAMEDI 6

Grand Loto de l'OMACL. Salle des Fêtes l'Espelidou à 17 h.

SAMEDI 20 ET DIMANCHE 21 :

Première «Paillas DH de Gassin», première et grande épreuve régionale de VTT. Plus de 200 participants attendus. Organisée par l'Avenir Cycliste Gassinois.

SAMEDI 27

C'est un événement ! Alison Arngnim, l'actrice qui incarnait Nellie Oleson, la chipie de la «Petite maison dans la Prairie», sera en chair et en os à Gassin pour une nouvelle tournée en France et pour la première fois sur la Côte d'Azur. «Confessions d'une garce de la prairie» est un spectacle comique écrit, mis en scène et interprété en français par Alison Arngnim et Patrick Loubatière. Salle des fêtes l'Espelidou à 20 h 30. Entrée payante (adulte : 20 euros, enfant : 10 euros). Il est prudent de réserver pour ce spectacle qui fait régulièrement salle comble. (voir page Une).

DIMANCHE 28 :

A la recherche des oeufs de Pâques. Parc champêtre de Caruby à partir de midi.

CLUB JUDO



Des jeunes Gassinois en forme !

Animé par Franck Lefebvre, ancien champion de France 1^{ère} division et diplômé d'Etat, le club de judo de Gassin se porte bien. Fort d'un groupe régulier de 35 élèves tous motivés (3 ans-6 ans, 7 ans et plus), le club se réunit deux fois par semaine, le samedi matin et le mercredi après-midi.

La plus «ancienne» judoka du groupe, Adeline Boffelli, est ceinture blanche. Elle a débuté à l'âge de trois ans ! Subventionné par la mairie qui met à sa disposition le foyer des anciens équipé de tatamis, le club participe régulièrement (à Puget sur Argens ou au Lavandou) aux compétitions interclubs organisées par département. Le judo, un sport ? Pas seulement !

C'est l'école du courage, du contrôle de soi, à la fois de la modestie, de l'amitié, de la sincérité, du respect, de la politesse et de l'honneur. Non, pas seulement !

Responsable de la publication :

Yvon Zerbone

Comité de rédaction présidé par Fernand Ansaldi avec la participation active de Mmes Anne-Marie Waniart et Déolinda Berne, élues

Conception - rédaction : Henri Lameyre

www.presse-edition.com

Maquette : Jean Pascal.

Impression : Art concept sur papier recyclé

Siège : mairie de Gassin.

BP 18. 83580 Gassin

Tél. : 04 94 56 62 00.

Fax : 04 94 56 41 61

Site Internet : www.mairie-gassin.fr

Dépôt légal à parution